

25-11-04 Administration Générale – Intercommunalité

Saint-Etienne Métropole – Projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2026 - 2031

Monsieur le Maire expose :

Arrivé à son terme, le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2019-2025 a fait l'objet d'un bilan qui a conduit à l'élaboration d'un plan pour la période 2026-2031.

Cette élaboration a été conduite en collaboration avec l'Etat, les communes, les organismes de logements sociaux, les associations œuvrant pour le maintien et l'accès du logement et les acteurs concernés par l'information au logement, jalonnée de temps de travail partenarial.

Ce projet de Plan comporte le bilan, le mode d'organisation pour la gestion de la demande et l'information aux demandeurs qui s'inscrit dans la continuité du précédent, enrichi d'un programme d'actions pour les 6 années à venir.

Concernant l'organisation, ce projet reprend la liste des guichets de niveau 1 et 2 et leurs missions modifiées lors de la révision du plan en 2024. Notre commune Saint-Priest en Jarez est guichet de niveau 1.

Le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2026-2031, a été présenté à la Conférence Intercommunale du Logement, du 19 septembre qui a émis un avis favorable.

Conformément à l'article L441-2-8 du CCH, Saint-Etienne Métropole soumet à la commune le projet du nouveau Plan 2026-2031 annexé au présent rapport. Pour information, l'avis de la commune est réputé favorable sans retour d'avis de sa part dans les deux mois suivant l'envoi. Compte des enjeux en matière d'habitat et logement, le choix a été fait de soumettre ce rapport à notre Conseil afin de transmettre un avis concerté sur le projet de Plan et sur la position de la commune.

La commune de Saint-Priest en Jarez maintient sa participation à cette organisation pour assurer la mission de guichet de niveau 1.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2026-2031 ;
- confirmer la participation de la commune comme lieu d'accueil et d'information dans le cadre du PPGDLSID en qualité de guichet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- approuver le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2026-2031 ;
- confirmer la participation de la commune comme lieu d'accueil et d'information dans le cadre du PPGDLSID en qualité de guichet.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 4 novembre 2025**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 3 novembre 2025

25-11-04 Administration Générale – Intercommunalité

Saint-Etienne Métropole – Projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) 2026 - 2031

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 27 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - GARBAY Isabelle - JOLY Florence - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme GARBAY à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :